

Valais

Autor(en): **Cretton, Cilette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comme « viennent-ensuite », ce qui aura pour conséquence de les placer avantagement pour les commissions à constituer, ou pour pallier quelque défection.

L'effort sera à poursuivre, de la part du BCF, de la part des élues et des militantes, car, n'est-ce pas, les élus se préparaient depuis longtemps, eux ! Les femmes ne viennent que de commencer leur trajectoire politique sous l'impulsion d'un tout nouveau BCF qui devra encore innover afin d'atteindre ses objectifs.

Anne-Marie Steullet

VALAIS

Dites 33...

Trente-trois : C'est le nombre de femmes que les citoyens valaisans ont appelées à siéger au sein des conseils communaux ce premier dimanche de décembre.

Trente-trois, un nombre qui évoque une santé déficiente ! La démocratie serait-elle malade ?

Il y a 163 communes en Valais. Chacune d'elle compte environ sept conseillers, ce qui représente un total de près de 1150 élus.

A cela il faut ajouter que si le pourcentage d'échecs masculins est d'environ 20 %, celui des femmes est de 50 %. Il ne faut donc plus s'étonner que les candidates soient quelque peu réticentes à affronter des élections.

Fait remarquable cependant dans cette grisaille électorale : une femme, Mathilde Pianzola (l'une des deux élues haut-valaisannes) accède à la vice-présidence de la ville de Brigue.

Pour le reste, pas de femmes présidentes encore pour cette prochaine période législative.

Décidément, les mentalités évoluent bien lentement...

Cilette Cretton

NOMINATIONS

Dr. jur. Dora Hofstetter

(BL)

de Reinach, députée au Grand Conseil, vient d'être nommée première femme juge au tribunal de Liestal.

Mme Danielle Baechler-Chevalley

(VD)

a été nommée juge-suppléant au Tribunal des mineurs.

Mme Nicole Keller

(VD)

préside cette année le législatif de Vevey. Nous la félicitons et à travers elle toutes les femmes qui président un législatif communal cette année — elles sont plusieurs dans le canton de Vaud, dont nous ne connaissons malheureusement pas tous les noms !

Mme Barbara Ott

(NE)

Avocate, domiciliée à Cortaillod a été élue par le Grand Conseil neuchâtelois juge d'instruction.

Mme Martine Benedict

(VD)

a été élue par le Grand Conseil juge suppléant au Tribunal cantonal.

(Notons que quelques jours avant la candidature de Mme Danièle Contomanolis-Bertschi à la charge de juge au Tribunal cantonal avait été présentée par le parti socialiste. Elle obtint le beau résultat de 70 voix contre 97 à son concurrent, et son échec est dû plus à une affaire de parti que de sexe.)

Mme Christiane Vincent

(VD)

a été nommée par la municipalité d'Yverdon au poste de Secrétaire aux affaires culturelles de la ville ; elle succède à Mme Aurore Schauenberg.

A VENIR

AMCF

(GE)

L'assemblée générale de l'Association des mères chefs de famille aura lieu le 12 février 1981 à 20h.30 avec le concours de Mme Poletti du Bon Secours. Lieu à préciser dans notre prochain numéro.

Femmes en fête

(GE)

Pour fêter les dix ans de suffrage féminin et promouvoir le principe de l'égalité plusieurs groupements de femmes de Genève organisent le 6 et 7 février une fête des femmes à la Maison des Jeunes, 5 rue du Temple. Au programme : vendredi 6, début des manifestations à 18 heures. En soirée, sketches et chansons avec la troupe La Tortue (mise en scène de Huguette Junod) et Yvette Théraulaz. Samedi 7 : dès 16 heures reprise du spectacle, suivi d'un débat sur l'égalité des droits entre hommes et femmes. (Programme sous réserve de modifications ultérieures) Billets de spectacle à l'entrée.



Au Lyceum-Club

(rue de Bourg 15, Lausanne)

(VD)

Vendredi 16 janvier 1981 : causerie de Suzanne Derieux (signature de son livre « Pour dormir sans rêves ») 17 heures

Vendredi 23 janvier : poésie et musique avec Pierrette Micheloud, poète, Dominique Annen, cantatrice et Janine Gaudibert, pianiste. 20h.30

Vendredi 30 janvier : causerie de Roger-Louis Junod, écrivain (signature de son livre « Les enfants du roi Marc ») 17 heures

Vendredi 6 février : causerie d'Anne-Marie Redard (diapositives) « Défense et illustration de l'héraldique suisse ». 20h.30

Du 7 au 22 février : exposition d'Olivier Aubert (14 heures à 18 heures sauf vendredi).

A la Maison de la Femme

(Eglantine 6, Lausanne)

(VD)

— La FRC (Fédération romande des consommatrices) ouvre un deuxième « Consommateur-Information » le vendredi de 14h.30 à 17 heures.

Jedi 15 janvier : conférence d' Aimé Ramuz, chimiste cantonal : « Problèmes d'alimentation moderne ». 14h.30 (Union des femmes)

Mardi 27 janvier : films de Jacqueline Veuve : « Angèle Stalder » et « Suzanne » à 14h.30 et à 20h.15

Mardi 10 février : début d'un cycle de trois conférences/débats organisés par les Femmes Universitaires et l'Association pour les droits de la femme : **Le mariage en question**.

Approche historique par Jean-Louis Flandrin, maître assistant à l'Université de Paris VIII et auteur de « Famille : maison, parenté, sexualité dans l'ancienne société ». 20h.15

Mardi 24 février : **Le mariage en question**, approche sociologique et éthique. 20h.15

Mardi 24 mars : **Le mariage en question**, approche juridique et fiscale. 20h.15

Jedi 12 février : Assemblée générale de l'Union des femmes de Lausanne et de la Maison de la Femme. 14h.30

— Du 23 février au 11 avril : « **Clés pour le travail** » stage de **réinsertion professionnelle** avec **recyclage pratique** en entreprise. Pour tous renseignements : Bureau d'Information féminine tous les jeudis de 9 heures à 11h.45 et de 14 heures à 17 heures à la Maison de la Femme Eglantine 6 ; tél. 23 33 22.

L'antenne est à vous

(TV)

(in) communauté d'action pour l'égalité des droits entre hommes et femmes explique pourquoi elle lutte pour l'égalité entre les sexes tout en se réclamant du droit à la différence. Grâce à des séquences imaginaires d'un téléjournal d'un siècle passé, on apprend que les revendications féministes ne sont pas nouvelles. Puis, en direct sur le plateau, c'est l'égalité dans la famille, l'éducation, le travail, et tout le monde de vient (in).

TV romande lundi 19 janvier à 19h.15 et
jeudi 22 janvier à 22h.15